

[Text]

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, June 10, 1970

(8)

The Standing Committee on Procedure and Organization met this day at 3:54 p.m. The Chairman, Mr. Blair, presided.

Members present: Messrs. Blair, Deachman, Fairweather, Forest, Lambert (*Edmonton West*) and St. Pierre.—(6).

Also present: Mr. Otto, M.P.

Witnesses: From CTV Television Network Ltd.: Messrs J. M. Packham, Vice-President, Finance; Don MacPherson, Director of News, Features and Information Programming; and Bruce Phillips, Bureau Chief, CTV News, Ottawa.

The Committee resumed consideration of the question of radio and television broadcasting of the proceedings of the House of Commons and its Committees.

The Chairman introduced the witnesses. Mr. Packham made a statement, and later, both he and the other witnesses were questioned.

During questioning, the Chairman informed the Committee that owing to the breaking of a gas-main outside the building where the Committee's proceedings were recorded, the building had been evacuated and the recording of the proceedings might not be complete.

The Committee *agreed* to continue.

Later, the questioning being completed, the Chairman thanked the witnesses.

At 5:10 p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

[Traduction]

PROCÈS-VERBAUX

Le MERCREDI 10 juin 1970

(8)

Le Comité permanent de la procédure et de l'organisation se réunit cet après-midi, à 3 h 54. Le président, M. Blair, occupe le fauteuil.

Députés présents: MM. Blair, Deachman, Fairweather, Forest, Lambert (*Edmonton-Ouest*) et St-Pierre.—(6).

Autre député présent: M. Otto.

Témoins: De la CTV Television Network Limited: MM. J. M. Packham, vice-président, Finance; Don MacPherson, directeur des émissions de nouvelles et d'information et Bruce Phillips, chef du bureau des nouvelles CTV, à Ottawa.

Le Comité reprend l'étude de la question de la retransmission radiophonique et télévisée des délibérations de la Chambre des communes et des Comités de la Chambre.

Le président présente les témoins. M. Packham fait une déclaration, et plus tard, il répond, ainsi que les autres témoins, aux questions des députés.

Au cours de l'interrogatoire, le président informe le Comité qu'à la suite du bris d'une conduite principale de gaz à l'extérieur de l'édifice où se fait l'enregistrement des délibérations du Comité, l'édifice a été évacué et l'enregistrement des délibérations ne sera peut-être pas complet.

Le Comité accepte de poursuivre la séance.

Plus tard, l'interrogatoire terminé, le président remercie les témoins.

A 5 h 10, la séance du Comité est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.